

REGLEMENT

INTERIEUR

DIVE STAR 2016

SITUATION :

- * Nieuport. En face de la minque, à côté du “ Lange Brug”.
- * Pour les voitures il y a prévu un grand parking.
- * La descente de votre équipement de plongée à bord ne pose aucun problème, on accède facilement au bateau via une solide passerelle ou avec l'ascenseur électrique.

LES PRIX :

- * Journée de plongée : **88 euro** : 2 plongées + 1 gonflage compris
- * épaves plus de 25 NM : **5 euro**
- * Nuitée : **28 euro** : petit déjeuner complet compris
- * Accompagnant : **28 euro**
- * Gonflage supplémentaire : **5 euro**
- * Une seule plongée : **55 euro** (à cause de mauvais temps)
- * Repas de midi : **8 euro**
- * Petit déjeuner supplémentaire : **7 euro**

PAIEMENT PLONGEES:

- * Combien : **88 euro**
- * Quand : au plus tard le **01/02/2016**
- * Comment : par virement au compte numéro BE12 4741 1240 9192 KREDBEBB

PAIEMENT NUITEEES :

- * Combien : **28 euro**
- * Quand : au fin du journée
- * Comment : **payer cash**

APPORTER :

- * une bouteille remplie pour la première plongée
- * votre équipement de plongée complète
- * un ballon de déco
- * ciseaux et couteau
- * lampe de plongée bien rempli
- * carnet de plongée et exigences médicales
- * un sac de couchage
- * le beau temps

INTERDIT :

Des caisses, des coffres et des tonneaux sont INTERDIT = Seulement des sacs de plongée sont admis à bord.

Il est interdit d'apporter des boissons personnels à bord. Des boissons alcoolisées et non-alcoolisées sont disponibles à bord contre des prix démocratiques

REGLEMENTS GENERAL :

- 1) Si l'acompte et le solde demandé n'est pas viré en temps voulu, votre date ne sera pas retenue et proposée à d'autres plongeurs.
- 2) Quand vous êtes absent, le jour de sortie réservé, le somme payée ne sera pas revirée.
- 3) On demande de contacter Anja le jour avant, après 17u30 au gsm 0032/475 29 31 95 (les prévisions météorologiques)
- 4) Si le jour prévu la sortie ne peut avoir bien dû au mauvais temps, la somme payée sera sur demande revirée (ou votre chèque vous sera renvoyé) ou après consultation réservée pour une prochaine sortie.
- 5) Les plongées sur épaves en Mer du Nord avec le DIVE STAR sont ouvertes à tout plongeurs minimum 2* et 70 plongées satisfaisant aux exigences de sa fédération, exigences médicales.
- 6) Un groupe de plongeurs doit veiller à son propre encadrement.
- 7) Avant la première plongée un briefing détaillé sur la plongée est donne par le commandant Yves du bateau ou son remplaçant.
- 8) Tout participant accompagne à ses propres risques et ne peut d'aucune manière engager la responsabilité du Dive Star. Le Dive Star possède une assurance accidentes pour tous les passagers en cas d'accident dû à une faute de l'organisation.

SI VOUS AVEZ RESERVE, VOUS ETES D'ACCORD AVEC NOTRE REGLEMENT INTERIEUR

Nous vous remercions de votre intérêt et espérons bientôt pouvoir vous accueillir à bord du

DIVE STAR

ANJA et YVES